

## LE BPJEPS LTP À TRAJECTOIRE FORMATION C'EST...

**80%** DE RÉUSSITE  
AU DIPLÔME

- Un fort taux d'accès à l'emploi : 82%
- Un important réseau de professionnels mobilisés autour d'une association d'Éducation populaire.
- La Maison des Métiers de la Ville : lieu ressource, laboratoire d'échanges, espace de rencontres.

## LE FINANCEMENT

### Coût de la formation :

**Coût total :**  
7546 € + 50 €  
de frais de dossier  
(les personnes  
demandeuses d'emploi  
en sont exonérées).

**Coût horaire  
de la formation :** 11 €

**Coût pour le cursus  
en modulaire :**  
50 € de frais de dossier  
(les personnes  
demandeuses d'emploi  
en sont exonérées).

**Coût horaire :** 12 €

**UC 1** (161 heures) : 1932 €  
**UC 2** (161 heures) : 1932 €  
**UC 3** (161 heures) : 1932 €  
**UC 4** (168 heures) : 2016 €  
**Positionnement** (35h) :  
420€

## PRISES EN CHARGE POSSIBLES

FORMATION  
ÉLIGIBLE AU

**CPF**

Formation éligible  
au Compte Personnel  
de Formation (CPF).

[www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr)

Suivant le statut du  
stagiaire, différentes  
prises en charge du coût  
de la formation sont  
envisageables (employeur,  
Conseil régional Bour-  
gogne Franche-Comté,  
Pôle Emploi,...)

**Nous contacter  
pour plus  
d'informations.**

## INFOS PRATIQUES

**Horaires de  
la formation :**

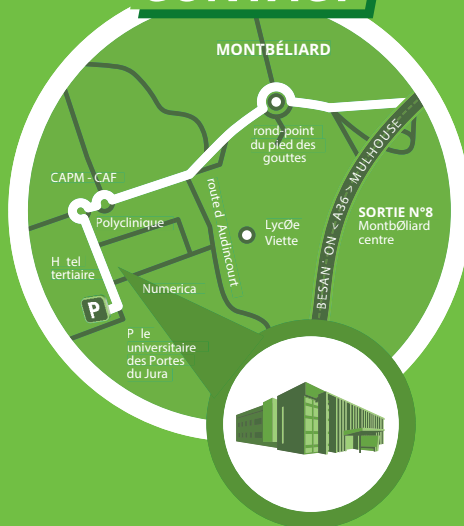


- De 9h à 12h30  
et de 13h30 à 17h

• Des journées de formation  
sont susceptibles de se  
dérouler dans d'autres  
lieux en Franche-Comté.



## PLAN & CONTACT



## Maison des Métiers de la Ville

✉ 13 avenue Léon Blum  
25200 Montbéliard



Tél. 03 81 96 70 92 - Fax 03 81 91 78 33



[www.trajectoire-formation.com](http://www.trajectoire-formation.com)

Contact : [herve.sellier@trajectoire-formation.com](mailto:herve.sellier@trajectoire-formation.com)

Formation proposée avec le concours de :



# Animateur professionnel

Loisirs  
Tous Publics

Formation en alternance

## BP JEPS

Brevet Professionnel de la Jeunesse,  
de l'Éducation Populaire et du Sport  
Homologué de niveau IV (équivalent Baccalauréat)  
Spécialité « Animateur »

**DU 10 SEPTEMBRE 2018  
AU 14 JUIN 2019  
À MONTBÉLIARD**

Conception : Martin Somasthay



# Animateur professionnel

## LE MÉTIER

### L'animateur professionnel :

- conçoit et anime des séances d'animation ;
- utilise des techniques culturelles, éducatives et sociales au service des valeurs de l'éducation populaire ;
- organise des séjours, des sorties, des événements, des projets d'animation, qui s'inscrivent dans le projet de la structure ;
- peut diriger un Accueil Collectif de Mineurs.

### Exemples d'emplois occupés par d'anciens stagiaires :

- animateur directeur d'accueil collectif de mineurs ;
- animateur public personnes âgées ;
- animateur en temps périscolaire ;
- animateur accompagnateur de projets avec des adolescents ;
- animateur secteur famille.

### Ma vie, mon métier :

« Je suis animateur jeunesse dans une MJC. Je conçois des projets d'animation, c'est-à-dire que j'accompagne les jeunes dans la création de projets : mon rôle est de les encadrer, mais surtout de les responsabiliser.

Je pars de leurs envies et on voit comment on peut en faire un projet. J'anime également des activités, musicales (je fais de la guitare), sportives (par exemple du handball) ou des jeux (de plateaux, de stratégies...) »

## LA FORMATION

UC1

### ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE :

- connaissances des différents publics
- communication avec les publics
- fonctionnement d'une structure

UC2

### METTRE EN OEUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE :

- conception d'un projet d'animation
- méthodologie de projet
- démarches participatives

UC4

### MOBILISER LES DÉMARCHES D'ÉDUCATION POPULAIRE POUR METTRE EN OEUVRE DES ACTIVITÉS D'ANIMATION :

- outils et techniques d'animation (technique «jeux»)
- démarches pédagogiques issues de l'Éducation populaire
- séances d'animation

DES MISSIONS

UC3

### DIRECTION D'UN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS (ACM) :

- organisation, gestion et évaluation des activités
- encadrement d'une équipe
- accueil des publics
- projet pédagogique

### Durée totale :

En centre de formation :  
98 jours, soit 686 heures  
(dont 5 jours de positionnement)

En stage pratique :  
94 jours, soit 658 heures

Soit un total de  
1 344 heures

## ENTRER EN FORMATION

### Pour s'informer sur la formation :

- Jeudi 18 mai 2017 de 16h30 à 18h30
- autres dates de réunions : voir notre site

### Conditions d'accès à la formation :

Etre titulaire du PSC1 ou équivalent.

• Justifier de 200 heures d'animation de groupe (à titre professionnel ou bénévole)

• Ou être titulaire d'un des diplômes suivants :

- BAPAAAT ;
- CQP animateur périscolaire ;
- BAFA ;
- BAFD ;
- Bac pro Service de Proximité et Vie Locale ;
- Bac pro Agricole ;
- Brevet Professionnel du Ministère de l'Agriculture ;
- BPJEPS.

### Inscription :

Dossier d'inscription et planning de la formation à télécharger sur le site de Trajectoire Formation.

### Calendrier & modalités d'admission :

#### SÉLECTION INITIALE :

2018  
6 JUIN  
Date limite de dépôt de dossier

2018  
7 JUIN  
2018  
27 JUIN  
Vérification des exigences préalables à l'entrée en formation

2018  
28 JUIN  
2018  
29 JUIN  
Sélections (étude de cas écrit + entretien portant sur l'expérience du candidat et ses motivations)

